

Le Méditerranais



70^{ème} anniversaire
de l'ADMR
des Côtes d'Armor

23 septembre 2017





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Le 9 octobre dernier, la municipalité s'est réunie en séminaire à Binic-Etables, au pôle nautique, équipement appartenant désormais à la nouvelle intercommunalité. Cette réunion de travail avait pour but de rendre opérationnel le bilan de mi-mandat qui vous a été remis dans le Plédranais de juin 2017.

Les grands projets étant lancés, il s'agit encore et toujours de se remettre en cause sur des sujets qui concernent votre quotidien.

Comment mieux répondre à vos demandes ? Comment réduire nos délais d'intervention ? Comment être plus réactifs ?

Les outils de gestion que nous avons mis en place au début du mandat nous permettent aujourd'hui de gagner du temps dans le pilotage de nos actions. Je me suis souvent exprimé sur le fait que le contexte économique et politique de ces trois dernières années, nous demande d'être plus agiles, plus imaginatifs et surtout très concentrés sur notre projet politique. Nous nous en sommes rendu compte lorsque nous avons accueilli les nouvelles recrues et rappelé le projet d'administration.

Cela me donne aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à Joëlle Guenot (responsable enfance-jeunesse) et Marina Vincent (Directrice administrative, financière et des ressources humaines). Je leur souhaite à toutes les deux, le plein succès dans leurs fonctions respectives.

Cela dit, il est bon de rappeler les bons moments offerts en ce mois de Novembre.

Tout d'abord l'épopée de l'équipe de football du CSP lors du 7^{ème} tour de la Coupe de France. A l'instant où j'écris cet éditorial, le résultat du match contre les pros du Stade Brestois n'est pas connu. Quoiqu'il arrive, nous garderons à l'esprit l'enthousiasme et ce brin de folie qui a pu envahir notre commune.

Et justement, Novembre, c'est aussi la cérémonie de remise des trophées de la ville aux bénévoles qui animent les associations et à toutes celles et tous ceux qui, par leur performance sportive, se sont illustrés pendant la saison passée.

Enfin, c'est aussi le mois choisi pour féliciter les Plédranaises et les Plédranais qui, grâce à leur passion pour le fleurissement, ont participé à embellir la ville, accompagnant ainsi les créations de notre service espace vert.

Alors, avant le dernier mois de l'année et ses festivités, je vous encourage à être bienveillants les uns envers les autres et avec soi-même, et à partager les bons moments. En toute simplicité.

*Le Maire,
Stéphane Briend*

INVITATION

**A l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France »
pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,**

Stéphane Briend, Maire, et le Conseil municipal de Plédran vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le
mardi 5 décembre 2017 à 11h, au monument aux Morts

Rendez-vous devant la mairie à 10h45.

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie (salle du Conseil municipal).

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 100 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse Ecolan
Daniel ETESSÉ (suppléant), Daniel TANGUY,
Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2017 pour les non Plédranais :

18,70€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel: mairie@ville-pledbran.fr

Plédranais de décembre 2017

au plus tard le **vendredi 17 novembre** dernier délai.

Distribution à partir du 13 décembre

Plédranais de janvier 2018

au plus tard le **mardi 19 décembre** dernier délai.

Distribution à partir du 17 janvier

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 19 septembre 2017

Création de postes, coupe du bois et rénovation de foyers

■ ENTREE DE NOUVELLES COMMUNES DANS LA SPL BAIE D'ARMOR

Le 8 juin 2012, Saint-Brieuc Agglomération et les 14 communes de son territoire ont créé un nouvel outil d'aménagement public sous forme juridique de Société Publique Locale (SPL), dénommé Baie d'Armor Aménagement, au capital social de 450.000€. Il y a peu, les communes de Saint-Brandan, Lanfains, Le Foëil et Plourhan, dont les enjeux d'aménagement urbain et économiques ainsi que de solidarité territoriale sont également nombreux, se sont rapprochées de Baie d'Armor Aménagement SPL, d'abord afin d'en mieux cerner le fonctionnement, puis en abordant plus précisément la perspective de son implication dans cet outil public. Cette demande marque indéniablement une nouvelle étape importante dans la reconnaissance de l'outil public créé sur notre territoire et s'inscrit parfaitement dans l'esprit de collaboration et de cohésion des intercommunalités au sein du pays de Saint-Brieuc. Le Conseil municipal a décidé de prendre acte de la distribution de ces 4 nouveaux titres émis au profit unique de Saint-Brandan pour une part, de Lanfains pour une part, de Le Foëil pour une part et de Plourhan pour une part – Collectivités Territoriales et nouvelles associés dans la Société Baie d'Armor Aménagement SPL, par augmentation total du capital social de 4.000,00€ (chacune des quatre collectivités entrantes représente aujourd'hui 0,20% du nouveau capital social de 506.000€.

Vote à l'unanimité.

■ CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE AU SERVICE TECHNIQUE

Le chef d'équipe des espaces verts et de la voirie est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne. Encadrant reconnu par son équipe comme par sa hiérarchie pour ses qualités managériales, il donne entière satisfaction dans l'exercice de ses missions. Le grade d'agent de maîtrise correspond aux fonctions d'encadrant de proximité. Le Conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet afin de promouvoir le chef d'équipe espaces verts / voirie à ce grade.

Vote à l'unanimité.

■ CREATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE 2^e CLASSE A TEMPS NON COMPLET

Un agent du CCAS, mis à disposition de la commune depuis 2014, par convention, dans le cadre d'un reclassement professionnel, exerce la fonction d'ATSEM à l'école des Coteaux et donne entière satisfaction dans l'exercice de ses missions. Le poste qu'elle occupe, initialement ouvert en renfort à l'école, peut être pérennisé alors que les effectifs ne cessent d'augmenter et qu'une classe a été ouverte pour cette rentrée. Le Conseil Municipal a donc décidé de créer un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 24/35^{ème} afin d'intégrer un agent du CCAS en reclassement professionnel.

Vote à l'unanimité.

■ COUPE DE BOIS EN 2018

Après lecture du courrier de l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'Etat d'Assiette de coupe de l'année 2018 présenté :

Parcelle 5U - Type de coupe IRR* - Volume présumé 596 m³ - Surface 8.52 ha - Régulée.

Parcelle 10U - Type de coupe IRR* - Volume présumé 311 m³ - Surface 6.23 ha - Régulée. (* IRR irrégulière)

Vote : « Pour » : 26 voix – « Abstention » : 3 voix (D Etesse, J-M Déjoué, P Quintin).

■ RENOVATION DE FOYERS

Le Conseil municipal a approuvé le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public de la rénovation du foyer A 564 « rue du Général de Gaulle » présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1 850€ HT (coût total des travaux majoré de 5 % de maîtrise d'œuvre). La participation de la commune s'élève à 1 110€ HT. Le Conseil municipal a aussi approuvé le projet de travaux de rénovation de l'éclairage public de la rénovation des foyers 2B1406-1409 du Lotissement du Haut Chemin présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 750€ HT (coût total des travaux majoré de 5 % de maîtrise d'œuvre). La participation de la commune s'élève à 450€ HT.

Vote à l'unanimité.

■ RENOVATION ENERGETIQUE DE L'EHPAD

Les locaux occupés par l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées « Bel Orient » sont une propriété communale, occupée en contrepartie du versement d'un loyer correspondant aux annuités de remboursement des emprunts et des provisions. Si le bâtiment, livré en 1993, est en bon état, il nécessite d'importants travaux notamment en termes de performances énergétiques mais également pour traiter les problèmes d'étanchéité. A gagner : une diminution des dépenses d'énergie mais aussi et surtout l'amélioration du confort des résidents. Monsieur le Maire informe également l'assemblée qu'il existe une réelle opportunité pour les communes membres de Saint-Brieuc Armor Agglomération puisque celles-ci sont éligibles au dispositif « CEE TEPCV » pour les projets d'isolation de bâtiments publics, sous réserve de réalisation avant fin 2018. Le conseil municipal a donc décidé de lancer l'appel à concurrence en vue de la désignation d'un maître d'œuvre et par la suite l'appel à concurrence des missions annexes, bureau de contrôle, SPS, et les travaux.

Vote à l'unanimité.



JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Cette démarche est obligatoire.

Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire. Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). (Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité).

Révision de la liste électorale

La liste électorale est révisée tous les ans par une commission, qu'il y ait des élections ou pas.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible au service des élections ou accessible en ligne, ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne (mon service public).

• **Les jeunes Françaises et Français qui ont 18 ans** et qui ont été recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté sont en revanche inscrits d'office sur les listes électorales. Ce n'est que s'ils n'ont pas été informés par leur commune de domicile de leur inscription d'office ou s'ils ont déménagé qu'ils doivent faire une démarche volontaire d'inscription auprès de leur mairie.

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent normalement de voter à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

• **Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

OCTOBRE 2017

Déclarations préalables de travaux

- M. BARBE Jérôme, 2 rue du Bois, Rénovation d'une véranda et extension d'une maison
- M. MOYSAN Jean, Le camp de Péran, Remplacement d'une haie par un grillage
- M. MASSON Yann, Péran, Pose d'un grillage
- Mme MOUGIN Laurence, Glérvan, Edification d'un portail
- Mme ELOY Nicole, 6 rue du val, Remplacement des ouvertures
- M. CHARIGLIONE Claude, 27 bis rue Bel-Orient, Extension de l'abri de jardin existant : abri ouvert en bois
- M. THOMAZEAU Freddy, La ville-Orgouët, Installation d'un portail
- M. JEZEQUEL Fabrice, 12 rue du Pont-Aubry, Aménagement des combles, création d'ouvertures et changement des menuiseries extérieures du grenier

Permis de construire

- Mme PHILIPPE Laurine, Lotissement Les Baragans, Construction d'une maison individuelle
- SCI NALEPA, Impasse Fulgence Bienvenüe, Construction d'un bâtiment pour local d'activité
- M. et Mme BOULET, Lotissement les Baragans, Construction d'une maison individuelle
- M. PHILIPPE Serge, Lotissement Les Baragans, Construction d'une maison individuelle

Etat Civil

Naissances

- ROBIN Naélys, 19 allée des Bernaches
- DE GRAAF Jamie, impasse Thomine
- LE PROVOST Lucas, 9 rue des Fossés
- BABAYIGIT Ceylin, 19bis rue Bel-Orient
- BABAYIGIT Emin, 19bis rue Bel-Orient
- BERROU ROUXEL Mila, La Ville-Orgouët
- COSNEFROY Lya, Le Grand-Hirel
- BORDELAIS Jordan, 3 rue du 8 mai
- JAN Thomas, 5 bis rue du Camp de Péran

Décès

- GRAVERAND née QUINTIN Léonie, 82 ans, 21 rue du Val.
- HINAULT née COATANHAY Emma, 78 ans, Fontaine Cadio
- GOULVESTRE Jean-yves, 65 ans, 12 rue des Chênes

Permis de conduire et immatriculations

Depuis le 2 novembre 2017, la préfecture n'assurera plus l'accueil du public pour les procédures liées :

- aux immatriculations,
- aux permis de conduire.

Ces démarches sont dorénavant à effectuer en ligne sur le site internet de l'ANTS.

LE MARCHÉ du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie.

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 267-2017 en date du 19 octobre 2017, Madame Marie-Claire Diouiron, Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Plédran arrêté par délibération du Conseil d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération du 6 juillet 2017, après avis favorable du Conseil Municipal de Plédran du 27 juin 2017.

Cette enquête est organisée conformément aux articles L.123-1 à L.123-19 et R.1231-1 à R.123-27 du Code de l'Environnement, afin d'assurer l'information et la participation du public et pour recueillir ses observations relatives au projet. Le PLU est un document d'urbanisme qui fixe les grandes orientations stratégiques en matière de développement, d'aménagement et de préservation du territoire de la commune de Plédran.

AUTORITÉ RESPONSABLE DU PROJET

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est conduit sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Toute information relative à la révision du PLU ou à l'enquête publique peut être demandée auprès du service Urbanisme de la mairie de Plédran, tél 02.96.64.34.21 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville-pledran.fr

DURÉE DE L'ENQUÊTE

L'enquête se déroulera pendant 31 jours consécutifs du **lundi 13 novembre 2017 à 9h au mercredi 13 décembre 2017 à 17h inclus**.

DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Mme Marie-France Granville, secrétaire administrative de sous-préfecture en retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le conseiller délégué du Tribunal Administratif de Rennes, par décision en date du 02/10/2017.

CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- À la Mairie de Plédran, sous format papier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h (excepté pour le jour d'ouverture de l'enquête : à partir de 9h, et le jour de clôture de l'enquête : 17h dernier délai) ;

- Sur le site internet de la commune de Plédran : www.pledran.fr

- Aux jours et heures de permanence du commissaire enquêteur

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la mairie de Plédran, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

MODALITÉS SELON LESQUELLES LE PUBLIC POURRA RENCONTRER LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Plédran, lors des permanences suivantes :

- le lundi 13 novembre 2017 de 9h à 12h
- le samedi 25 novembre 2017 de 9h à 12h
- le lundi 4 décembre 2017 de 14h à 17h
- le mercredi 13 décembre 2017 de 14h à 17h

PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS

Le public pourra consigner ses observations écrites sur le projet de révision du PLU :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h, à la mairie de Plédran, 6 rue du Centre, 22960 Plédran (excepté pour le jour d'ouverture de l'enquête : à partir de 9h, et le jour de clôture de l'enquête : 17h dernier délai).

- Par correspondance adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Plédran (6, rue du Centre, 22960 Plédran).

- Par courrier électronique, avant la clôture de l'enquête (13/12/2017 à 17h), à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

enquetepublique.plu@ville-pledran.fr

Les observations adressées au commissaire enquêteur par correspondance écrite ou électronique seront tenues à disposition du public à la mairie de Plédran, 6 rue du Centre, 22960 Plédran, dans les meilleurs délais.

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du département des Côtes d'Armor et au Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la Mairie de Plédran et au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la Ville de Plédran – www.pledran.fr

DÉCISION ADOPTÉE À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis, pour approbation, au Conseil d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération, après avis du Conseil Municipal de Plédran.



Médiathèque de Plédran
Mercredi 20 décembre à 10h30

Le fils du roi d'Irlande

Caroline Sire n'est pas née sur le sol irlandais, mais y a vécu des années merveilleuses. Elle a été inspirée par la nature sauvage, la langue gaélique, le chant traditionnel. Tisseuse d'imaginaires, elle aime partager aujourd'hui avec le public ces histoires de la lande et de la brume, traversées de vents, de magiciennes et de héros mythiques...

Le fils du roi d'Irlande : Conte merveilleux évoquant la longue quête d'une jeune fille qui, défiant la mort, va entreprendre de rendre la parole au Fils du Roi d'Irlande. À travers trois histoires initiatiques sous forme d'énigmes, non seulement il retrouvera la parole et le goût de vivre, mais de plus il découvrira l'amour vrai.

Spectacle gratuit dès 8 ans.

Renseignements et réservation : 02 96 64 35 35.

Conte
tout public



Fermeture des services d'Horizon
du 2 au 5 janvier 2018

www.horizonpledran.com

Pas besoin d'être un super héros pour sauver des vies, je donne mon sang

63 donneurs se sont déplacés le samedi 7 octobre à l'avant dernière collecte de sang qu'organisait l'Établissement Français du Sang sur le site Horizon. « C'est très encourageant d'autant que 9 nouveaux donneurs sont comptabilisés », fait remarquer le président de L'ANSE Jean-Marc Geyer. Thérèse, Odile et Jean-Marc les trois bénévoles de L'ANSE remercient vivement tous les donneurs et espèrent une mobilisation encore plus importante à la dernière collecte de l'année qui aura lieu le :

mardi 26 décembre 2017
de 14h30 à 19h
à la salle Horizon



600 km à vélo et plus de 1000 € contre le cancer

Accompagner la recherche dans l'effort d'une épreuve cycliste mythique ? C'est ce que s'est dit Olivier Colliou lorsqu'il a entrepris en mémoire de son ami André Lavigne décédé bien trop tôt en mars dernier de s'embarquer dans un Bordeaux-Paris à vélo. A la clé de ce périple, 1 035 euros versés à la Ligue contre le Cancer.

Mercredi 27 septembre, la Ligue contre le Cancer des Côtes d'Armor recevait un chèque de 1 035 euros des mains d'Olivier Colliou, Plédranais, après avoir brillamment remonté les 600 km de St André de Cubzac (33) à Versailles (78), du 11 au 14 août dernier. « Il avait un goût particulier ce cinquième Bordeaux-Paris cyclo » relaie Olivier Colliou, « sans doute l'une des plus belles épreuves cyclistes à laquelle j'avais participé en 2000 avec André Lavigne et son ami Claude Lanoé ». C'est vrai qu'Olivier Colliou aurait pu choisir moins difficile : « mais l'impact n'aurait pas été le même. Je ne pensais pas récolter autant de dons au travers de cette aventure personnelle et je tiens ici à remercier du fond du cœur l'ensemble des donateurs. J'ai souhaité mettre ma passion et mon expérience cycliste au service de l'intérêt général en récoltant des dons pour la Ligue contre le Cancer ».

C'est en présence de Stéphane Briend, Maire, de Daniel Choupeau, représentant la Ligue contre le Cancer, Marie Claire, l'épouse d'André Lavigne et l'une de leurs deux filles, Christelle, qui ont accepté d'être également présentes à cette cérémonie, qu'un nouvel hommage a été rendu et le chèque remis. « J'ai été très heureux d'effectuer ce périple. Quel plaisir dans les derniers kilomètres, là où pourtant les célèbres virages de la vallée de Chevreuse ne vous font pas de cadeaux. Mais cette sensation indescriptible de bien-être est plus forte que la douleur. » D'autres partenaires ont rendu possible cette aventure : la compagnie d'assurances Groupama de Plédran représentée par le président de la caisse locale Gilles Darcel, la société SBC de Ploufragan représentée par Jean-Yves Josse. Ces deux partenaires ont accepté de véhiculer leur image en finançant les



tenues cyclistes confectionnées spécialement pour cette occasion par la société Goodicom de Riom dans le Puy de Dôme et dont le gérant Claude Seguy est un ancien coéquipier du regretté Laurent Fignon. « J'espère que ces fonds aideront à faire avancer la recherche médicale, car c'est surtout aux malades auxquels je pense aussi et à qui je souhaite tous mes vœux d'espoir et de prompt rétablissement. »



Olivier Colliou avant le départ aux côtés de Claude Lanoé (l'ami le plus proche d'André Lavigne) présente le maillot confectionné pour l'occasion et riche en symboles : le blanc pour la fidélité (André était sincère en amitié et le club cyclo très fidèle à cette épreuve Bordeaux-Paris) ; le jaune pour l'énergie (en faveur des malades qui luttent contre cette vilaine maladie et pour accomplir les 600 km) ; la main comme un appel aux dons pour la Ligue contre le Cancer et le clin d'œil au 5e Bordeaux-Paris Cyclo ; et enfin le brassard noir sur la manche gauche (signe distinctif de mémoire dans le monde sportif).

Olivier Colliou devant le château de Versailles, au bout des 600 km cyclo.

L'ADMR des Côtes d'Armor a fêté ses 70 ans de vie associative

Le 23 septembre 2017 près de 130 bénévoles et salariés venus de l'ensemble du territoire départemental célébraient le 70^e anniversaire de l'ADMR à la salle Horizon à Plédran.



Moment exceptionnel d'échange dans la convivialité et de mise en valeur des actions menées et leurs évolutions depuis 70 ans où interventions, récits d'expériences, théâtre prévention, table ronde, conférences... ont alimenté cet après-midi autour d'un fil conducteur : le lien social.

Un accueil par le maire

Le programme a débuté par le mot des élus, notamment du maire de Plédran, Stéphane Briend pour accueillir les participants et rappeler l'intérêt des actions menées par ce réseau de proximité dynamique. Puis, le Secrétaire général de l'union nationale, Thierry D'Aboville et le Président de la Fédération départementale, Martial Guyomard, ont rappelé les valeurs portées par l'ADMR et la variété de l'offre de services proposée pour le territoire des Côtes d'Armor :

- Aide à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Soins infirmiers,
- Accompagnement des familles en difficulté,
- Accueil des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative,
- Aide aux aidants familiaux.



L'après-midi s'est ensuite poursuivie avec :

- **La diffusion d'une vidéo archive sur le métier d'aide familiale dans les années 60** : une occasion de rappeler les valeurs portées de tout temps par l'ADMR dans son activité quotidienne et notamment l'importance donnée aux valeurs humaines...
- **Une pièce de théâtre** : « *Mathieu et Mireille deviennent vieux et vieille, et alors !* » : Une comédie drôle qui conte l'histoire de Mathieu et Mireille préoccupés par « j'ai attrapé un », « je deviens vieux », la vieillesse « maladie du siècle ». Une comédie sérieuse, parfois distrayante et toujours tendre proposée par la troupe professionnelle Quidam-théâtre, en partenariat avec la Mutualité française. Un temps fort de l'après-midi où chacun a pu s'identifier dans le jeu des acteurs...



- **Un récit d'anecdotes de salariés et de bénévoles** qui se sont succédé pour faire revivre avec émotion, sincérité et humour, l'évolution du secteur de l'aide à la personne, des métiers et du bénévolat.

- **Une table ronde sur l'accueil des nouveaux bénévoles.** « Devenir bénévole mais pour quelles raisons ? »... et pour quoi faire ? Etre utile ? Agir pour quelque cause ? Servir ? Recréer des liens ? Transmettre ses acquis professionnels ? Autant de raisons invoquées pour s'engager au service des autres...

- **Le sociologue Serge Paugam**, l'invité très attendu, a présenté sa typologie du « lien social » et de la fragilité de ce lien : lien de filiation, de participation sélective, de participation organique, lien de citoyenneté sans occulter le besoin de protection, de compter sur, de compter pour et de reconnaissance...



L'après-midi s'est terminée par la présence sur scène du directeur de la Fédération, Marc Chauvel, et des quatre derniers présidents départementaux : J.Y. Rondel, M.T. Ruellan, A.M. Briand et M. Guyomard, accueillis sous les ovations des participants.



- Ce rendez-vous s'est conclu par un nouveau temps d'échange et de partage autour d'un buffet dinatoire.

A noter que la réussite de cette journée anniversaire conviviale et enrichissante a été possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de ce réseau de professionnels et de bénévoles, soit dans l'organisation, soit dans la participation à l'animation et aux débats.

Si chacun des participants a pu regarder à certains moments dans le rétroviseur ce qui s'est passé depuis 70 ans, chacun a également été interpellé sur les nouveaux défis à relever pour demain.

L'ADMR À PLÉDRAN

Depuis 2001, l'association est présidée par Alain Gozillo, successeur de Marie-Paule Rault. Pour l'accompagner, Jacqueline Hellier, vice-Présidente ; Anne-Marie Merot, secrétaire ; Edith Ecolan et Jacqueline Le Carre, trésorrières ; responsable travail, Madeleine Feildel.

Les missions de l'ADMR s'appuient sur différentes valeurs que sont : la proximité, la citoyenneté en tant qu'acteur du développement local, le respect de la personne dans ses choix de vie, l'autonomie et l'universalité en répondant aux besoins de toute personne à tout moment de la vie. L'association peut aider à tout moment de leur existence toute famille ou personne habitant dans la commune et les quartiers de Plédran. Elle fonctionne grâce à deux salariés et une vingtaine de bénévoles. L'Association de Plédran est affiliée à la Fédération ADMR des Côtes d'Armor qui apporte un soutien logistique, une aide technique, administrative et comptable, ainsi qu'un appui dans la gestion du personnel, l'organisation des plannings d'intervention, la formation et l'information des bénévoles et salariés. C'est aussi elle qui gère les salariés et la facturation des prestations.

Quelles sont les activités de l'ADMR sur Plédran ?

« **Le service d'Aide à domicile** ». Il permet aux familles, aux personnes âgées et ou en situation de handicap ou de retour d'hospitalisation de bien vivre chez elles par des services personnalisés en fonction de leurs attentes et de leurs besoins individuels, chaque personne étant considérée comme acteur de sa propre vie. L'activité annuelle de l'ADMR de Plédran représente entre 2 500 et 3 000 heures d'intervention, ce qui concerne environ 30 familles. Une action collective est assurée également au centre social de Plédran pour 62 heures.

Les deux salariées ont pour mission de répondre aux besoins de services type ménage, repassage, aides aux gestes quotidiens, garde d'enfants, soutien aux familles... En cas de besoins et ou de compétences spécifiques, l'association reçoit le soutien des professionnels rattachés à la Fédération dans le cadre d'une coopération inter-association.

Le fonctionnement de l'association s'établit sur la base d'une relation tripartite : la personne bénéficiaire du service est associée au service qui lui sera rendu ; le bénévole conçoit l'offre de services avec l'appui de la Fédération qui remet le livret d'accueil avec le contrat de prestation ; le professionnel réalise ensuite la prestation.

« **La tenue de permanences hebdomadaires** ». Etre à l'écoute et répondre aux demandes d'information par le public sur les services proposés par l'association. Echanger avec les bénévoles

et les membres du bureau sur l'actualité au sein de l'ADMR et sur l'activité en cours. La permanence est assurée chaque jeudi après-midi de 15h30 à 17h, hors vacances scolaires, avec présence des membres du bureau tous les quinze jours (salle Angéla Duval à Horizon).

« **L'animation d'ateliers autour de travaux d'aiguilles** ». Animer la vie sociale, faire connaître l'association, ses missions. Ça se passe chaque vendredi de 14h à 17h autour d'une passion réunissant une quinzaine de personnes, le principe est de créer du lien social (toujours salle Angela Duval à Horizon).

« **La participation aux travaux de la fédération des Côtes d'Armor** ». Participer à la vie de la Fédération départementale : commissions de travail, développer les liens avec les autres associations, émettre des propositions, anticiper et prendre en compte les orientations et mutations organisationnelles et institutionnelles.

« **L'organisation d'un événement convivial** ». Partager un moment convivial tout en faisant connaître l'association. Ce qui permet de rechercher de nouveaux adhérents et de bénéficier de ressources financières supplémentaires pour réduire le coût des interventions.

Quelques chiffres pour l'ADMR des Côtes d'Armor

21 Associations locales dont 20 Associations autorisées loi 2002-2		
253 Salariés (198 ETP)	200	Bénévoles
27 Techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF)	2 945	Personnes aidées (SAAD et TISF)
154 Aides à domicile	203 775	Heures d'interventions
25 Aides-soignantes	3	Services de soins infirmiers à domicile
8 Infirmières	1	Centre de soins infirmiers
7 Aides Médico-psychologiques (AMP)	1	Ludothèque
1 Psychologue	1	Plateforme Alzheimer
1 Ergothérapeute	1	Equipe spécialisée Alzheimer
4 Infirmières coordinatrices	2	Accueil de jour Alzheimer
26 Salariés administratifs	3 400	Heures de formation pour les salariés

Une histoire en marche depuis 70 ans. Quelques dates...

Tout débute en 1945 en France, et en 1947 pour les Côtes d'Armor. Nous sommes dans la France de l'après-guerre et l'ADMR fait ses premiers pas dans le milieu rural, son berceau d'origine. Initialement tourné vers le milieu rural il s'est progressivement implanté en milieu péri-urbain et urbain. Quelques dates jalonnent ce parcours :

1947 C'est le 16 août que fut installée la première aide familiale rurale de Bretagne à Trégueux, dans les Côtes du Nord, par Annick Minous.

1948 Création de l'Association départementale des aides familiales rurales, présidée par Victor Moisan.

1963 Création de l'Association locale de Plédran.

1970 Signature de la Convention collective ADMR. L'Aide Familiale qui devient Travailleur Familiale, est reconnue comme travailleur social.

1986 Embauche des premières aides à domicile auprès des familles.

1997 Le 26 avril, l'ADMR fête ses 50 ans à Plédran.

2007 En septembre, plus de 250 personnes (bénévoles, salariés, personnes aidées, partenaires) se retrouvent pour fêter le 60^e anniversaire de l'ADMR en Côtes d'Armor.

2009 Inauguration de la maison des associations ADMR le 6 novembre. Octobre : l'ADMR de Plédran-Pordic ouvre le premier accueil de jour géré par une ADMR sur le départe-

ment. Il permet d'accueillir à la journée ou à la demi-journée, des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles apparentés.

2010 De nouvelles associations accèdent à l'autorisation dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 : les ADMR Gouët et Lié, La Baie, Penthièvre, Plédran, Saint-Donan et Sud'Armor.

L'association ADMR de Plédran-Pordic crée une équipe spécialisée Alzheimer et une Plateforme de Répit et d'accompagnement des aidants familiaux (ESCAPE).

2013 Le 3 décembre, inauguration de l'Accueil de Jour à Corlay.

Le 1^{er} juillet, signature officielle du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2013-2017 avec le Conseil général.

2014 Inauguration de la Maison des services de Saint-Brieuc au 16 boulevard Charner.

2017 Le 23 septembre, le réseau fête les 70 ans de l'ADMR à la salle Horizon de Plédran.

ACTUALITÉS DE L'ADMR

Le traditionnel « jarret campagnard » de l'ADMR

L'équipe de bénévoles a travaillé d'arrache-pied pour organiser et offrir le 14 octobre dernier aux 300 personnes souhaitant soutenir l'association dans ses activités quotidiennes une soirée amicale et conviviale dans une ambiance festive. Les bénéfices collectés permettent de réduire le coût des heures d'interventions.



Prochaine date à retenir
 l'Assemblée Générale de l'Association ADMR de Plédran se déroulera **le mercredi le 22 novembre 2017** à partir de 20h30 dans la salle Anjela-Duval à Horizon.

■ vie associative

Le Comité de Jumelage à la Foire Exposition

L'organisation de la Foire Exposition de Saint-Brieuc a souhaité inviter les comités de jumelage de l'agglomération à se rassembler dans un village dédié, le dernier week-end de cet événement. C'est donc avec plaisir que Catherine Hurel et les membres du Comité ont répondu présents.

Participer à ce moment d'amitié a facilité les échanges entre membres des jumelages du territoire, des représentants des instances politiques et le public. Les invités étrangers des villages jumelés présents ont donné à ce moment toute la chaleur et la bonne

humeur attendues. Entre les spécialités de chaque délégation et la gestuelle en l'absence de maîtrise des langues parlées, ces deux jours sont passés trop vite mais nous permettent de se dire : « rendez-vous l'an prochain ». Un merci tout particulier à l'organisation de la Foire.

Pour votre information le Comité de Jumelage organise différents événements (théâtre, déplacement des jeunes du Centre Espaces Jeunes à Poviglio, voyage pour adultes en 2018 pour une découverte de l'Italie).



Reprise des activités de l'Amicale Laïque

Mercredi 20 septembre, l'Amicale Laïque de Plédran a réuni ses adhérents, ses bénévoles, les membres de son conseil d'administration, pour son assemblée générale annuelle, en présence d'Eric Buron, 1^{er} Adjoint en charge des Affaires Scolaires et des trois directeurs et directrices d'écoles.

La Présidente Noémie Hinault a retracé l'année écoulée, rythmée par les traditionnelles manifestations. La réorganisation complète du fonctionnement de l'Amicale en plusieurs groupes de projets de deux ou trois personnes prenant en charge la logistique de chaque manifestation, a permis l'implication d'un plus grand nombre de membres et une meilleure répartition des tâches.

Les effectifs scolaires de cette rentrée restant à des niveaux élevés, l'Amicale s'engage résolument dans cette nouvelle année d'action afin de maintenir le même niveau de soutien aux écoles publiques et de proposer des nouveaux projets.

Le nouveau bureau a également été élu par le Conseil d'Administration : pas de révolution, le conseil a en effet reconduit l'équipe sortante, épaulée par un nouvel intendant Cédric Heckel et une nouvelle trésorière Céline Delair.

L'association est donc en ordre de bataille pour mener ses projets de l'année, et cela commencera par la Brocante de l'Hippodrome qui aura lieu le 19 novembre et pour laquelle l'équipe organisatrice est déjà à l'œuvre.

LES PROS DU VOLANT

La section badminton de l'Amicale Laïque pilotée par Laëtitia attaque sa troisième année d'existence. L'esprit reste le même, la pratique de ce sport en loisirs, sans compétition, mais dans la convivialité. Visiblement cela séduit puisque les terrains sont pleins, les mardi (18h30-20h30) et jeudi (18h45-20h30). Et de temps en temps, le plaisir se partage avec les clubs loisirs des communes voisines au cours de rencontres amicales, comme dernièrement avec Moncontour.



Le Bureau complet : Présidente : Noémie Hinault, Vice-Présidents : Alexandre Tilly et Gaby Rolland, Trésorières : Delphine Lucia, Christelle Ameziane et Céline Delair, Secrétaires : Delphine Keranguyader et Audrey Le Bail, Intendants : Guillaume Lorant et Cédric Heckel.

VENTE DE SAPINS DE NOËL



L'Amicale Laïque de Plédran organise comme chaque année, une vente de sapins de Noël. Ces sapins sont cultivés en Bretagne, dans les Côtes d'Armor (canton de Merdrignac).

Nous vous proposons 3 essences de sapins, dans différentes tailles et aux tarifs suivants :

ESSENCE	TAILLE en cm	PRIX
EPICEA	100 / 150	10 €
	150 / 200	13 €
	200 / 250	21 €
ABIES GRANDIS	100 / 150	12 €
	150 / 200	17 €
	200 / 250	29 €
NORDMANN	100 / 150	22 €
	150 / 200	34 €
	200 / 250	39 €
CROISILLONS	60 / 60	3 €
	70 / 70	4 €

La livraison des sapins aura lieu le vendredi 8 décembre 2017 de 16h à 19h, sur le parking d'Horizon et à l'Ecole des Coteaux.

Pour passer votre commande vous pouvez : télécharger le bon de commande sur le site internet de l'Amicale Laïque à l'adresse suivante: Amicalelaiquedepledran.jimdo.com ou contacter : Angélique GORTAIS ou 06 61 87 56 60 - angelique.gortais@neuf.fr.

Les bénéfices générés par cette vente seront intégralement reversés aux écoles publiques de Plédran pour le financement des activités pédagogiques des élèves.



L'Amicale Laïque



Le programme du Téléthon à Plédran

- **VENDREDI 1er DECEMBRE**

A 16 heures : vente de bonbons à la sortie des écoles
A partir de 19 heures : Tournoi de ping-pong à la Salle Omnisport

- **SAMEDI 2 DECEMBRE**

- De 8h à 11h - Vente de viennoiseries devant le bar PMU
- En porte à porte et sur commande dans les quartiers de Plédran
- De 8h à 11h - Vente de décorations de Noël par l'Association Mozaïk devant l'Eglise



- **SAMEDI 2 DECEMBRE à HORIZON à 20h**
Soirée théâtrale

Le Cercle Plaintelais vous invite à rire en regardant la pièce de Laurent Baffie **TOC TOC**
Billets en vente au bar PMU ou auprès des membres de Plédran Solidarité



- **DIMANCHE 3 DECEMBRE**

Randos Marche et VTT – Départs : Salle Horizon

3 circuits VTT		3 circuits MARCHÉ	
9H00 - 39 kms		8h00 - 17 kms	
9h15 - 30 kms		8h30 - 13 kms	
9h30 - 23 kms		9h00 - 8 kms	

Le ravitaillement est offert par **CARREFOUR MARKET de PLEDRAN**

- De 10h à 11h30 – Initiation de Zumba – Salle Horizon
- Vente de centres de table par l'Association Mozaïk – Salle Horizon
- 12h – Pot de l'Amitié offert par la municipalité – Salle Horizon

INSCRIPTIONS : le samedi 2 décembre de 10h à 12h00 – Hall de **CARREFOUR MARKET**
 Le dimanche 3 décembre à partir de 7h30 – Salle Horizon

- **MARDI 5 DECEMBRE**

- 14h – Concours de belote – Salle des Côteaux

ORGANISATION : Plédran Association Solidarité ; contact : 06 47 95 96 65

Avec la participation du Cyclo Sport Plédranais – les Pousse -Cailloux – le CSP FOOT - de l'Union Pongiste plédranaise – de l'Association Mozaïk – l'Association « Moi je Danse » - Le club Amitiés Loisirs – l'Hermine Plédranaise - et les commerçants de Plédran qui soutiennent nos actions pour le Téléthon.

CSP FOOT

Coupe de France : un 6^e tour historique pour le CSP

Du jamais vu au club du CSP Football Plédranais, l'équipe fanion, managée par Jérémie Toutain et son adjoint, Alain Hinault, est allée se qualifier le dimanche 22 octobre, à Bodilis (29) lors du 6^e tour de la Coupe de France. Un moment historique savouré par les nombreux supporters plédranais qui avaient fait le déplacement à bord de deux cars.

Après une première mi-temps à jeu égal, Plédran a su trouver les ressources nécessaires pour inscrire à la 85^e minute, le seul et unique but de la partie, sur un centre de Marco Le Page, transformé par Sébastien Morvan.



Un nouvel équipement pour l'équipe A du CSP

À la mi-octobre, l'équipe A du CSP a revêtu shorts et maillots neufs.

Un équipement financé par six sponsors : Poulain Couverture ; Peinture Nalepa, Art et Couleur ; Hinault Carrelage ; Nymfe'ô, piscine et spa ; Fuchs, et Dika menuiserie.



A l'assaut du Mont Chauve

Lettre en direct des routes de France...

Le 10 août 2017, nous sommes repartis pour un nouveau challenge : rallier Plédran au Mont Ventoux, à l'altitude de 1 909 mètres. Jean-Luc, Annick et Michel, Christiane et Guy, Patrice, Dominique, Cathy et Gérard et les deux Jean-Pierre se sont envolés pour les 1 000 kms du parcours avec des étapes à Chateaubriand, Chinon, Issoudun, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Feurs, Tournon-sur-Rhône et Malaucène.

Babeth et Marie-Annick nous accompagnaient et elles nous ont bien chouchoutés. Christiane nous a rejoints en cours de route à Feurs. De nombreux cyclos du club nous ont accompagnés au départ et je les en remercie. Peut-être nous rejoindront-ils la prochaine fois ?

Départ chaotique avec le véhicule accompagnateur qui n'a pas voulu démarrer. Heureusement, tout s'est bien déroulé ensuite avec un parcours sans encombre, sans une goutte d'eau, vent porteur et une seule petite crevaillon.

Nous avons traversé le Saumurois, la Touraine, le Beaujolais, le vignoble de Saint-Pourçain, les Côtes du Rhône, les Côtes de Ventoux, rien que des noms doux à l'oreille et... ailleurs. Les côtes sont aussi renommées que les coteaux, un bon entraînement pour arriver au pied du Mont Ventoux.

La France est quand même magnifique à traverser.

Temps ensoleillé, 21°C et sans vent, la montée s'est déroulée, pour tous, sans encombre mais non sans effort, certains passages étant réellement ardu à monter. Nous avons même reçu le renfort de Jean Pierre Landier et de son cousin pour la montée, ce qui nous a bien fait plaisir.

Tout le monde est rentré enchanté et prêt à repartir pour de nouvelles aventures.



L'année FNACA débute le 1^{er} septembre

La réunion des comités du secteur Briochin avait lieu le jeudi 5 octobre, salle Mathurin Méheust à Horizon. L'occasion de remettre le matériel 2018 (cartes, calendriers, ...) aux comités locaux avant l'assemblée générale. Cette réunion a également permis de faire le point et d'informer les 160 comités locaux sur les effectifs au 31 août 2017 sur :

- Les activités prévues : inaugurations, cérémonies.
- L'évolution de la réglementation et du budget des anciens combattants : Les Côtes d'Armor sont le 4^e département de France en effectifs avec 7 830 adhérents à jour de leurs cotisations au 31 août 2017, les adhérents à jour de leurs cotisations au niveau national étant de 302 000 à la même date.
- Le Journal « Anciens d'Algérie » est tiré à 320 000 exemplaires chaque mois.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 24 novembre à 10h, salle Louis Guilloux à Horizon, à Plédran.



Monsieur le Maire avec Joseph Got, président départemental ; Paul Helio, vice-président et André Taillard, président de la FNACA de Plédran.

Agenda du club Amitiés Loisirs

Mardi 28 novembre : Jeux de société salle Louis Guilloux (Horizon)

Vendredi 1^{er} décembre : Journée à Pontivy

Mardi 5 décembre : Concours belote au profit du Téléthon, salle des Coteaux. Ouvert à tous, tirage au chapeau à chaque partie

Samedi 9 décembre : Permanence de 10h à 12h, salle Angela Duval (Horizon) : inscription et paiement de la cotisation 2018

Mardi 12 décembre : Après-midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux

Samedi 16 décembre : Permanence de 10h à 12h, salle Angela Duval (Horizon) : inscription et paiement de la cotisation 2018

Mardi 19 décembre : Concours de belote, salle des Coteaux. Ouvert à tous, tirage au chapeau à chaque partie.



52 participants pour le dernier concours de cartes : les gagnants sont Francis Ruellan et Henri Bertho.

54 personnes ont participé à cette journée Marie Guersaille dans une ambiance de rires et d'histoires drôles. Tout ce qu'il faut pour le moral et la santé.



Visite chez les Mini-navigateurs

Lundi 23 octobre, les tout-petits du centre de loisirs (3-6 ans) ont posé pied au local des Mini-navigateurs dans le cadre de la thématique lié au transport. S'il est apparu bien compliqué d'expliquer à ces petits toutes les techniques de construction. Le plaisir qu'ils ont ressenti se lisait dans leurs yeux grands ouverts en découvrant quelques batraux de présentation. Les enfants ont également vu fonctionner une chaloupe à vapeur... avec quelques explications techniques transmises par Patrick Jaouen, le constructeur.



Tournoi Les Couleurs d'Armor dès le 27 décembre 2017

Le CSP tennis accueille les Couleurs d'Armor, qui sont un championnat des Côtes d'Armor, le dimanche 3 et samedi 9 décembre 2017. Participeront filles et garçons de niveaux violet, rouge et orange.

Le tournoi interne débutera le 23 décembre 2017 pour une durée de trois semaines et se terminera par la finale et dégustation de la galette des rois.

Des stages de tennis sont prévus le mardi 26 et mercredi 27 décembre 2017.

Ils sont ouverts à tous.

Félicitations à nos jeunes licenciés pour leur performance :

Mattieu RIOUALLEN, classé 30/1

Léa CHANDEMERLE, classé 30

Laureena LAGADEC, classé 30/1

Théo MORCET, classé 30/5

Lucas EPIVENT, classé 30/2

Président : Gérald Vilfroy.

Entraîneur : Dominique Colson. 20, rue du Challonge Plédran.

Tél : 07 81 80 51 60 -

Site internet : <http://www.club.fft.fr/csptennis/52220574>.

Facebook : <https://www.facebook.com/clubtennis.pledran>

Mail : csptennis@laposte.net

30^e anniversaire soufflé pour l'Union Bouliste

L'Union Bouliste de Plédran a tenu son assemblée générale sous la présidence de Gérard Boscher. Il n'y a pas eu de modification du bureau. 2017 a été marqué par le 30^e anniversaire de l'association lors des concours organisés sur 3 jours fin juillet : totale satisfaction des organisateurs au vu de la participation et du déroulement du repas et des concours. **La prochaine manifestation se déroulera le mercredi 27 décembre avec le traditionnel concours en doublettes organisé au boulodrome du Poteau à Plœuc-L'Hermitage.**

Pour 2018, les concours estivaux se dérouleront les 28 et 29 juillet et celui de fin d'année le 27 décembre. Toute personne désirant s'impliquer dans la vie de l'association peut contacter les membres du bureau.



La Jeunesse fait son show les 22 et 23 décembre

« Nous sommes déjà arrivés à la 5^e édition de cet événement devenu incontournable pour les Plédranais et les Costarmoriciens. Ce festival permet de mettre en lumière les jeunes talents d'aujourd'hui et de demain, venus des quatre coins de la région », précise Gille Darcel, président de l'association ArmoricScène. « Il y aura autant de bénévoles impliqués à l'accueil et en coulisses que d'artistes qui se présenteront sur scène, soit une quarantaine » poursuit-il fièrement.

Et cette 5^e édition promet d'être détonante avec des domaines artistiques étonnants, des jeunes artistes attachants et des moments fascinants ! Musiques du monde, Voyage en Asie, Musique Celtique, le spectacle fera voyager les spectateurs dans certains pays du monde. « Tous les ans, nous souhaitons proposer un spectacle différent, en cherchant des nouveaux jeunes artistes, des nouveaux domaines artistiques, et ainsi déclencher la curiosité, l'étonnement et l'émerveillement du public » souligne Alexandre Fourchon, directeur artistique et présentateur du Festival, qui ne manquera pas l'occasion sur scène de présenter deux nouveaux numéros de Grandes Illusions créées spécialement pour l'occasion.

Billetterie ouverte dès mi-novembre, ne tardez pas. Tarif Adulte : 10€. Tarif Enfant (-12ans) : 5€. Points de Vente : Salon de Coiffure « Le Salon » (En face Carrefour Market), Groupama (le samedi matin). Mèl : armoricscene@gmail.com. **Renseignements au 06 95 540 540.**



Alexandre Fourchon,
directeur artistique
du spectacle

Le mot de la Majorité

Nos réalisations vertes

Les promeneurs du bois de Plédran ont pu le constater, des travaux y sont en cours dont certains sont terminés, notamment la rénovation des jeux de boules et la réfection des allées avec leur redimensionnement assorti d'un revêtement propre à faciliter la marche ou la circulation des poussettes pour les familles et aussi l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Ces travaux réalisés en partenariat avec Saint Briec Armor agglomération ont pour objet de faire évoluer cet espace naturel de sorte qu'il continue à être ce lieu de promenade pour tous et notamment avec des aménagements pour les familles et des enfants. D'autres sont à venir, une tyrolienne à l'intention des enfants, équipement qui pourrait remporter un franc succès à l'instar du pumtrack inauguré début juillet,

de même, des nouveaux bancs et des bornes réparties dans différents endroits du bois seront installées, ces bornes contiendront un code qui permettra via une application gratuite sur smartphone, d'avoir des renseignements sur les différentes essences d'arbres situées autour de la balise. Ce dispositif permettra également une plus grande sécurité des personnes en cas d'accident puisque le code de ces balises, permettra aux services de la protection civile de situer exactement l'endroit où ils doivent intervenir. Ainsi l'aménagement de notre bois, tout en préservant sa nature, ne loupe pas le train de la révolution numérique à laquelle notre société doit s'adapter.

S'agissant de la préservation de la nature et aussi de la sécurité des familles, promeneurs et sportifs pratiquant la course à pieds, l'interdiction d'accès du bois aux engins motorisés nous paraît tom-

ber sous le sens, hormis naturellement ceux dont l'accès est justifié pour l'entretien du bois ou pour la sécurité des personnes.

Cette attention que nous portons aux espaces végétaux de notre commune, s'inscrit pleinement dans notre projet de gestion communale, adaptant ainsi notre commune au mieux vivre ensemble, mais aussi aux différentes évolutions de notre temps. Parmi nos projets futurs nous envisageons, en partenariat avec le département de réhabiliter le camp de Péran afin d'en faire un autre lieu de promenade et de visite dans toute sa dimension historique. D'autres sujets concernant une gestion habile de nos espaces verts sont à l'étude, suite au bannissement des produits phyto sanitaires, mais nous y reviendrons ultérieurement.

Le mot de la Minorité

L'inauguration des logements sociaux au lotissement des Tournesols et aux Coteaux a eu lieu, mardi 10 octobre. La visite organisée à cet effet a permis de se rendre compte du bien-fondé de ces constructions publiques.

Ici, nous sommes sur la fin de programme du Renouveau Urbain des Coteaux. Environ quinze années auront été nécessaires pour cette réalisation, entre le début de la réflexion et l'achèvement de l'opération. Le temps est peu de chose devant ce résultat probant. Voilà un quartier complètement réhabilité et surtout des personnes dans des logements non seulement confortables mais qui n'ont rien à envier aux constructions privées. Et c'est normal. Pourtant, ils ont été tant décriés par certains...

Partager le bonheur des gens lors de la remise des clefs n'a pas de prix. Des personnes modestes, des personnes âgées, des jeunes actifs..., tous impliqués dans cette étape de leur parcours résiden-

tiel. Comme pour la santé, l'habitat a un coût, réparti jusqu'à présent entre la commune, les différentes collectivités de rattachement de la commune et le bailleur, notamment pour le bâti. A cela s'ajoutaient des subventions d'Etat qui depuis longtemps n'ont cessé de baisser.

Aujourd'hui, dans sa 1^{ère} loi de finances, le nouveau gouvernement s'apprête à se désengager du logement public au nom des économies à faire. Par ailleurs, il dénonce l'ISF pour que les plus riches laissent leurs capitaux en France ! Soit, mais personne n'a la certitude que ces capitaux seront réinvestis en France pour donner du travail à ceux qui en ont besoin. Alors que construire du logement a toujours été et reste un cercle vertueux : en apportant un toit, il génère toute une économie locale indispensable à la vitalité du territoire.

C'est aussi pour ces raisons fondamentales que nous avons eu à cœur de lancer cette opération de renouvellement

urbain en 2004 et nous souhaitons vivement que la ville de Plédran continue à investir dans le logement social. Les arguments de participation financière importante de la commune à ce programme de Renouveau Urbain ne vont plus être crédibles pour se dédouaner des 20% de logements sociaux obligatoires et pour oublier d'en construire de nouveaux. A moins qu'elle préfère payer une amende à hauteur du manque.

Une pause pouvait sembler normale mais il devient urgent que la commune reprenne l'ouverture de lotissements et sollicite la création d'habitations à loyer modéré. La volonté de poursuivre les efforts de mixité sociale à Plédran relève de la Majorité. Ce serait une manière de prouver son attachement à créer de la cohésion sur son territoire. La construction des « Barragans » est, en ce sens, une bonne initiative.

■ ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

Endurance

Depuis la rentrée, l'ensemble des classes de primaire s'entraînent à courir en endurance sur une durée variant de 24 minutes pour les plus grands à 12 minutes pour les plus jeunes. Le dernier jour de classe avant les vacances de Toussaint, tous les élèves se sont retrouvés au bois afin de courir sur les sentiers fraîchement rénovés. Grâce à un accompagnement nombreux et efficace de parents coureurs ou postés tout au long du parcours, le cross a pu se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité. Le soleil a même pointé le bout de ses rayons pour l'occasion, ce qui a été fortement apprécié par tous.



Les petits débrouillards

Afin de lancer le projet de maternelle cette année sur le thème des sciences, les élèves de maternelle de l'école Saint Maurice ont accueilli dans leur classe deux animatrices des Petits Débrouillards. Ces dernières ont proposé aux élèves la réalisation de différentes expériences afin de découvrir le magnétisme et ses propriétés grâce à l'utilisation des aimants et autres objets et matières. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à manipuler, expérimenter, observer, verbaliser et déduire.



Sortie au bois

Début octobre les élèves de Petite et Moyenne sections de la classe de Sandrine Goacolou, ainsi que leurs partenaires de CM1 accompagnés de leur enseignante Delphine Hamon, sont allés se promener au bois de Plédran. C'était l'occasion de se rencontrer pour la première fois, afin de commencer un long partenariat tout au long de l'année. Les élèves ont ainsi appris à se connaître, à travers des activités de pleine nature. Chaque binôme, un petit/ un grand, devait répondre à un questionnaire. Il fallait notamment retrouver des fruits d'automne en fonction des photos, observer les couleurs des feuilles, et enfin réaliser un bonhomme en « Landart » sur le sol avec les éléments de la nature. Les enfants ont vraiment apprécié ce moment et attendent maintenant avec impatience de se retrouver pour préparer le spectacle de Noël.



■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Primaires : Les élections des délégués de classe

Le vendredi 13 octobre, à l'occasion des élections de parents délégués au Conseil d'école, les élèves de l'école primaire publique Maurice-et-Maria-Letonturier ont procédé à l'élection de leurs délégués de classes. Profitant du matériel de vote installé par la mairie (isoloirs, urnes), les classes se sont succédé durant la journée pour choisir un garçon et une fille parmi les élèves candidats. C'est ainsi que 20 élèves, 10 garçons et 10 filles, du CP au CM2, ont été élus pour représenter leurs camarades, lors d'élections qui se sont déroulées dans les règles, en respectant le déroulement d'un vote. Ce scrutin a d'ailleurs servi de répétition aux élèves de CM1 qui sont appelés la semaine suivante par la mairie pour élire les conseillers municipaux au Conseil municipal des enfants de la commune de Plédran. Les délégués de classe, élus pour un an, seront réunis plusieurs fois dans l'année par la directrice Mme Pécha, notamment à l'occasion des Conseils d'école, pour réfléchir à la façon d'améliorer la vie dans l'établissement, après avoir pris les avis de leurs camarades de classes.



Maternelles : Nettoyons la nature

La classe de grande section de Madame Le Guellec s'est engagée cette année dans une démarche de développement durable. Les élèves sont sensibilisés à l'importance de préserver un environnement sain et équilibré, en limitant les impacts de l'homme sur la nature.

Pour concrétiser cette sensibilisation, les élèves ont participé cette année à l'opération « Nettoyons la nature ». Le 22 septembre, les élèves très motivés, sont partis, munis de gants et de sacs poubelles, à la recherche de débris dans Plédran. Tout d'abord, ils ont arpenté les alentours de l'école, les débarrassant de toutes sortes de déchets tels que mouchoirs, papiers de bonbons, mégots de cigarettes... Ils ont ensuite pris la direction de la salle Horizon et des terrains de foot. Là aussi, capsules métalliques, bouchons en plastique, papiers et mégots ont été ramassés en quantité.



1. Equipés et décidés pour le grand nettoyage.

2. Plein le sac poubelle.

3. Les buissons au peigne fin autour des terrains de foot..

Cette démarche a beaucoup plu aux enfants car elle a eu le mérite de les sensibiliser aux pollutions de notre quotidien et à la préservation de la nature qui nous entoure. Un grand merci aux parents et grands-parents qui ont permis d'organiser cette sortie en toute sécurité en se rendant disponibles pour encadrer les groupes d'enfants.

■ ECOLE DES COTEAUX

Élections au CME

Comme chaque année, les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 ont élu leur représentant au Conseil Municipal Enfant. Après que les quatre candidats de la classe aient présenté leur programme, les électeurs se sont rendus dans le restaurant scolaire de l'école transformé pour l'occasion en bureau de vote. Les résultats ont été très serrés mais c'est Louis qui a été élu, à une voix près. Bravo à lui !



■ petites annonces

DIVERS

■ Vends tondeuse autoportée, GRATSMAN 2009. Largeur de coupe : 96 cm, moteur 15,5CV. Factures des révisions. Bon état. Prix : 700€.

Tél : 02 96 64 35 33.

■ Vends table salon moderne, granit vert poli. Hauteur 40 cm, largeur 50cm, longueur 1m.

Tél heures repas : 06.84.86.68.23.

■ Vends fauteuil relax manuel, bois tissu velours vert, très bon état.

Tél heures repas : 06.84.86.68.23.

■ Vends sommier à lattes, neuf 140x190 cm.

Tél heures repas : 06.84.86.68.23.

■ Vend fauteuil cuir vert – 70€. Cocote en fonte verte, peut cuire un gros poulet – 45€. Centrale vapeur – 45€. **Tél : 02 96 33 22 69 ; portable : 06 41 68 10 31.**

■ A vendre 1 lit enfant : 120x62 cm, en bois clair (sur roulettes), 1 côté coulissant à la verticale pour faciliter le lever et le coucher de l'enfant. Joints au lit : tour de lit, matelas. Prix : 80€. **Tél : 06 71 53 55 93.**

■ A vendre 1 congélateur bahut – 200L – Whirlpool.

Tél : 02 96 42 95 47.

■ Vends bois de chauffage – 180€ la corde, à prendre sur place.

Tél : 02 96 42 21 52 ;

portable : 06 86 70 85 75.

Votre agenda

Novembre

■ **Le 19** : Brocante - Amicale Laïque (Hippodrome de la Baie)

■ **Le 19** : Bal "Les Copains d'Abord" - Association Amitié et Loisirs - Horizon

■ **Le 22** : Assemblée Générale - ADMR - Horizon - Anjela Duval

■ **Le 24** : Assemblée Générale - FNACA - Horizon - Louis Guilloux

■ **Le 26** : Assemblée Générale - Cyclo - Horizon - Louis Guilloux

■ **Le 26** : Assemblée Générale - BRCT - Horizon - Anjela Duval

■ **Le 28** : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux

■ **Le 30** : Assemblée Générale - APEL et OGEC - Horizon - Louis Guilloux

Décembre

■ **Le 1^{er}** : Téléthon - Tournoi de Tennis de table - Salle Omnisports

■ **Du 2 au 3** : Téléthon - Horizon

■ **Le 9** : Spectacle - Ecole Saint-Maurice - Horizon

■ **Le 9** : Repas - Centre Social - Salle des Coteaux

■ **Le 12** : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux

■ **Le 15** : Arbre de Noël - Amicale des Employés Communaux - Salle des Coteaux

■ **Du 21 au 23** : Spectacle - Armoric'Scène - Horizon

■ **Le 26** : DON DU SANG - Horizon - Louis Guilloux

PLEDRAN

Marché de Noël



Exposants

Sculptures sur ballons - Caricaturiste
Atelier maquillage
Lâchers de pigeons
Visites du Père Noël et tours de calèche
Buvette sur place



SALLE HORIZON



Samedi 16 décembre de 10h à 19h
Dimanche 17 décembre de 10h à 18h



Organisé par
la ville de Plédran

